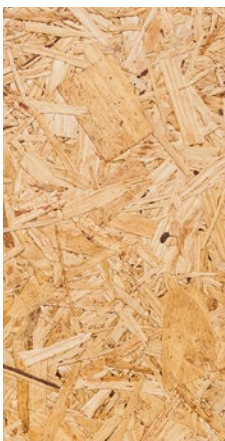
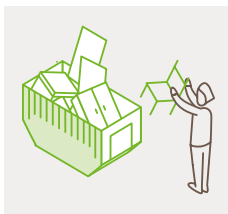
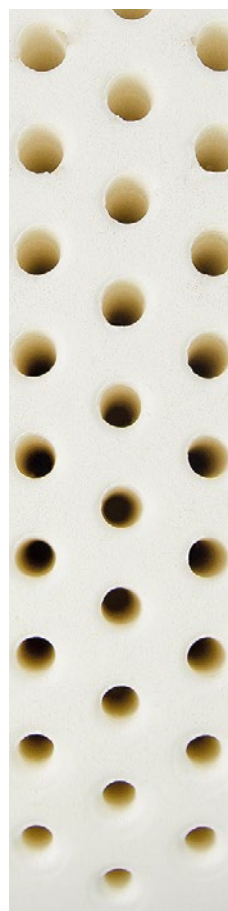


Croissance et efficacité



SOMMAIRE

01

UNE ANNEE DE FORTE CROISSANCE

Edito p.03

Panorama en chiffres p.04

Cycle de vie du meuble p.06

02

UNE ACTIVITE PILOTEE PAR L'EFFICIENCE

Prévention p.08

Eco-conception p.10

Valorisation p.12

03

LA MAITRISE FINANCIERE DE LA CROISSANCE

Comptes sociaux p.17

UNE ANNEE DE FORTE CROISSANCE



Qu'il s'agisse du tonnage collecté, des taux de valorisation et de recyclage, du nombre de collectivités sous contrat, du nombre de déchèteries équipées, de la population couverte, du marché du meuble ou encore du chiffre d'affaires d'Eco-mobilier, 2016 a été une année de croissance pour toute la filière. Et ce, malgré un contexte tendu pour les débouchés, dont ceux du bois recyclé.

L'esprit d'innovation est dans l'ADN d'Eco-mobilier comme en témoignent les nombreuses initiatives lancées en 2016 pour consolider l'efficacité de la filière.

A commencer par les expérimentations dans la collecte, destinées à valider de nouveaux schémas opérationnels, sur le plan économique comme sur le plan technique. Le projet Déchèterie 2020, conduit avec plusieurs collectivités en 2016 en est un exemple. Tout comme le test de plusieurs solutions de collecte séparée de la literie pour préserver la qualité des matelas en vue du recyclage. Ou encore les collectes alternatives à la déchèterie, expérimentées dans l'habitat social d'une quinzaine de communes pour assurer un maillage plus efficace des territoires. Sans oublier des solutions innovantes de reprises de vieux meubles, mises en place avec des distributeurs de meubles.

Dans une logique d'engagement à long terme vers le recyclage et la valorisation du mobilier mis au rebut, Eco-mobilier a innové pour élargir les débouchés des matières premières issues du recyclage. Avec un appel à projets sur les mousses, préparé en 2016 et lancé en 2017, pour développer de nouveaux usages. Appel à projets qui associera la R&D des opérateurs du recyclage et la R&D des industriels intéressés par ces mousses. Quant à la valorisation énergétique, le travail s'est poursuivi pour étendre le recours au combustible solide de récupération (CSR) à d'autres secteurs que les cimenteries.

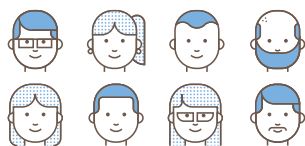
Enfin, parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et celui dont on a pensé le recyclage, Eco-mobilier s'est investi dans la prévention. Avec une formation qualifiante (CQP) de remise en état des meubles, conçue avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ; des actions de sensibilisation directe des consommateurs ; et un guide de l'éco-conception destiné aux distributeurs et fabricants de meubles.

DOMINIQUE MIGNON, DIRECTRICE GENERALE D'ECO-MOBILIER

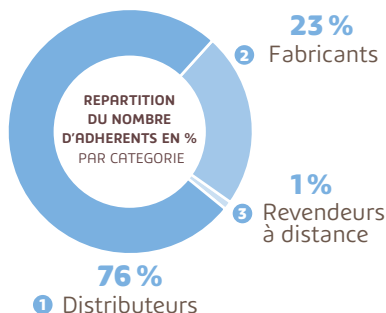
PANORAMA



LA MISE EN MARCHÉ DES MEUBLES



6 299
adhérents



158,7 millions
d'euros de contributions
EN 2016

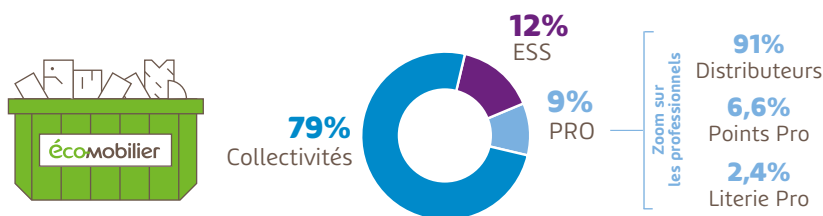


LA COLLECTE

TONNAGE COLLECTE OPERATIONNELLEMENT

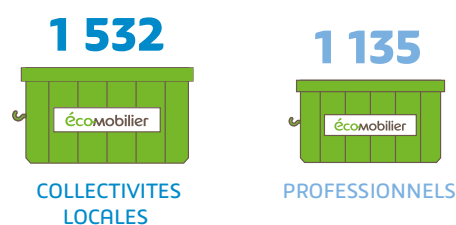
365 592 tonnes de meubles usagés

COLLECTEES PAR ECO-MOBILIER



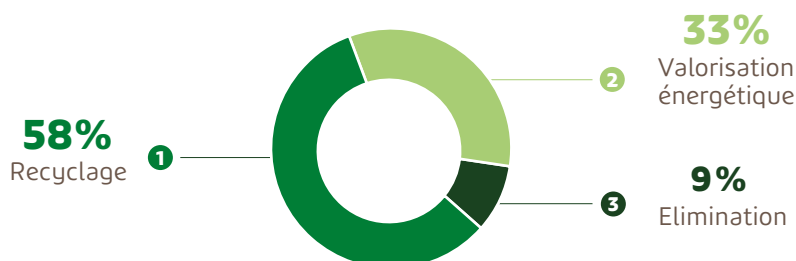
POINTS DE COLLECTE

3 026
points de collecte



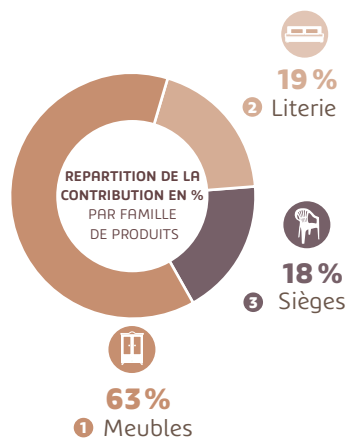
LE RECYCLAGE, LA VALORISATION ET LA REUTILISATION

PERFORMANCE DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION *

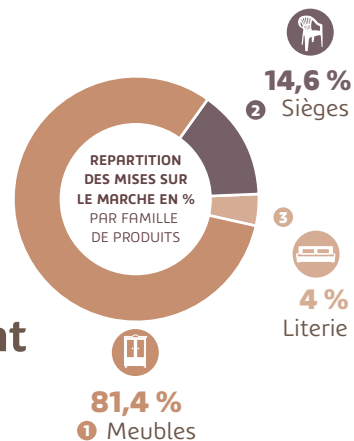


* Performance relative au tonnage traité opérationnellement par Eco-mobilier

EN CHIFFRES



236,9 millions
d'éléments d'ameublement
MIS SUR LE MARCHÉ



CONTRATS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

626 contrats

COUVRANT 57 MILLIONS D'HABITANTS

SOIT PLUS DE 8 HABITANTS SUR 10



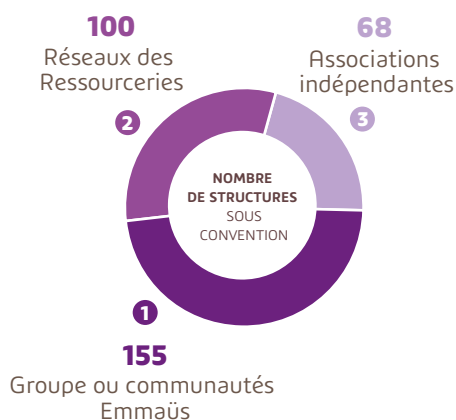
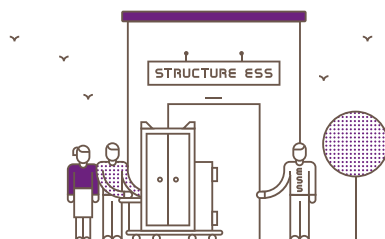
359



ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

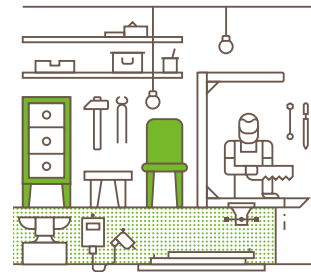


REUTILISATION ET REEMPLOI



**DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

Cycle de vie du meuble



Fabrication

Les meubles sont fabriqués ou assemblés en France ou sont importés.

ECO-PARTICIPATION

Elle est appliquée sur la facture, par le fabricant français ou par l'importateur.

ECO-PARTICIPATION

Lors de l'achat, l'éco-participation est payée par le client.



Distribution

Le consommateur achète et emporte ses meubles ou se fait livrer.

ECO-PARTICIPATION

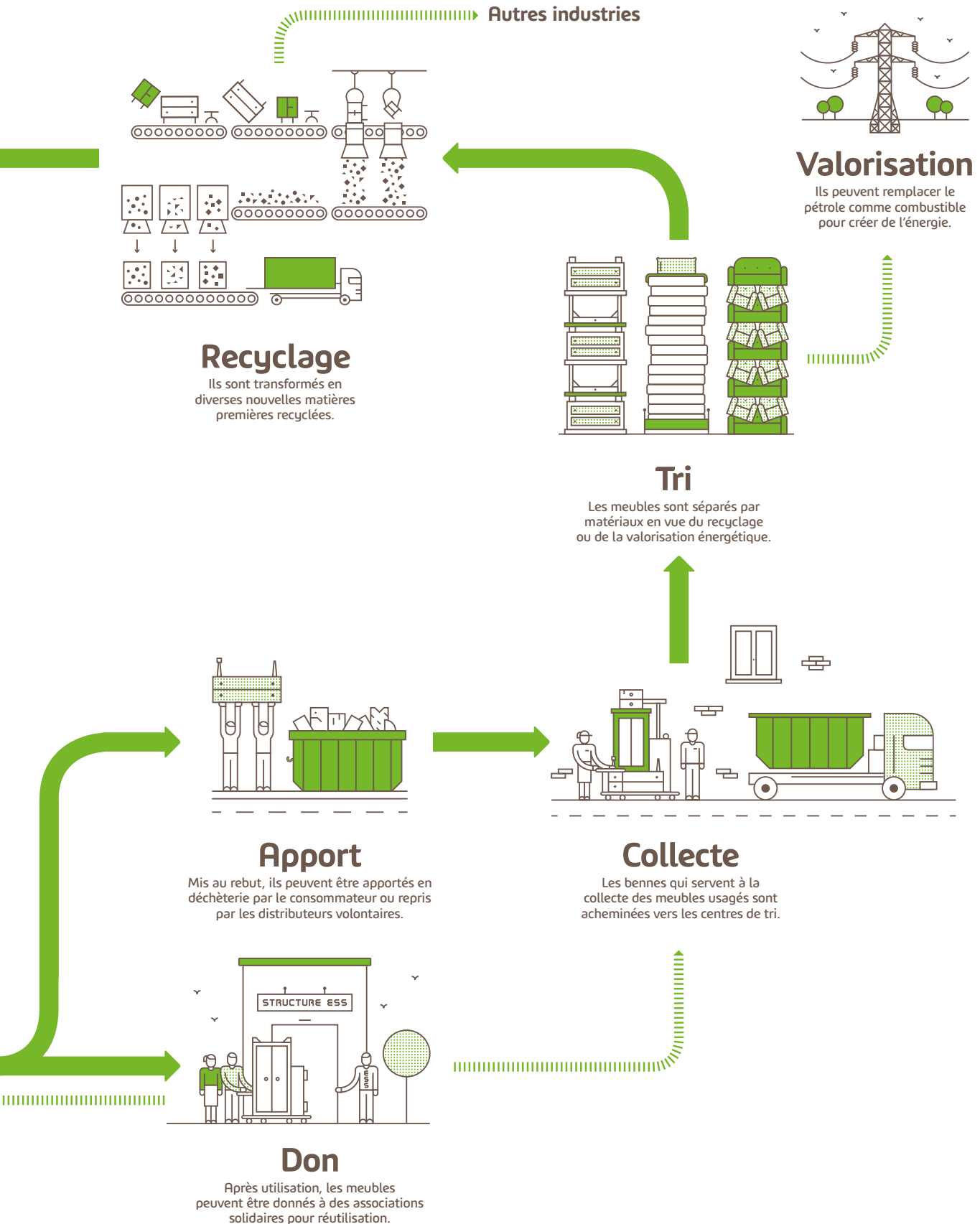
Sur l'ensemble du cycle de vie, l'éco-participation est utilisée par Eco-mobilier pour développer, organiser et financer la filière :

- financement de la collecte, du tri et du traitement ;
- contribution à la recherche sur l'éco-conception ;
- campagnes d'adhésion et de sensibilisation des professionnels et du grand public.



Usage

Les meubles sont installés et utilisés par les consommateurs.

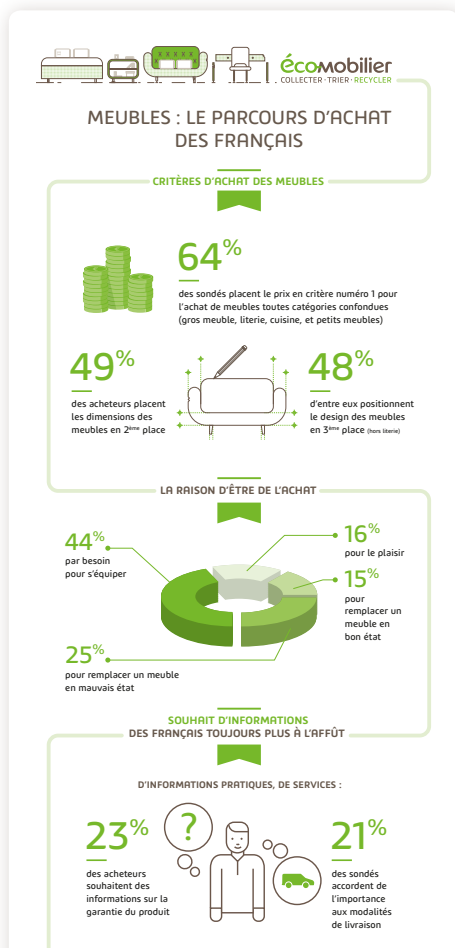


UNE ACTIVITE PILOTEE PAR L'EFFICIENCE

PREVENTION

Il en va des vieux meubles comme de tout ce dont on veut se séparer, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. C'est dans ce but qu'Eco-mobilier s'est adressé directement aux consommateurs ou a monté des actions avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Objectifs : sensibiliser les Français aux enjeux de la fin de vie des meubles et les informer sur le don, la collecte, la réutilisation et le recyclage.

Pour mieux faire connaître son message, Eco-mobilier est allé à la rencontre des consommateurs lors de plusieurs salons et a diffusé sur le web un film racontant le parcours d'une vieille bibliothèque, vu plus d'un million de fois sur Youtube.



PROSPECTIVE MEUBLES

Une étude pour encourager l'éco-responsabilité

Comment encourager les Français à être toujours plus éco-responsables? Comment continuer à mobiliser les acteurs de la filière? Avec quels outils? Quels messages? Quels services? C'est pour répondre à toutes ces questions qu'Eco-mobilier a fait réaliser une étude en 2016. Une enquête qualitative et quantitative réalisée par Kantar TNS Sofres, auprès de 800 personnes et 6 «focus groupes» de 3 heures. Conclusions: si l'environnement entre peu dans les principaux critères de choix du meuble au moment de son achat, les Français se posent beaucoup de questions au moment de sa fin de vie. Et sont prêts à adopter des comportements éco-responsables. A condition qu'on mette à leur disposition les moyens et les informations pour le faire. Ainsi, 86% des Français sont intéressés par les espaces de collecte de produits usagés en magasin. Près de 50% souhaitent plus d'informations sur les matières premières utilisées et 60% sur l'impact environnemental des meubles. Quant à l'éco-participation, 1 français sur 2 l'a bien identifiée, 69% la comprennent bien comme un moyen de financer le recyclage. Autant d'enseignements sur lesquels Eco-mobilier pourra s'appuyer pour enrichir la pédagogie et l'animation de sa filière.

FOIRE DE MARSEILLE

Eco-mobilier «fait des merveilles» à Marseille

C'est avec un stand de 45 m² et une animation inédite qu'Eco-mobilier a participé pour la 4^{ème} fois à la Foire de Marseille, du 23 septembre au 3 octobre 2016. Un événement de taille qui attire chaque année plus de 300 000 visiteurs et 1 200 exposants, ce qui en fait la 2^{ème} foire de France après Paris. Objectif pour Eco-mobilier: sensibiliser les visiteurs au recyclage et à la valorisation des meubles usagés. Aussi, Eco-mobilier a-t-il mis en place cette année des ateliers animés par l'association *Les Connexions*. Ateliers qui invitaient les visiteurs à fabriquer un serre-fil, de leurs propres mains, pour en finir avec ces câbles de chargeurs ou d'écouteurs qui s'emmêlent au fond du sac et découvrir par la même occasion toutes les vertus du recyclage. Juchés sur des tabourets de bar face à une montagne de cuirs issus de vieux canapés, ils ont pu laisser libre cours à leur imagination pendant 1h. 1 500 visiteurs se sont laissés tenter. Outre leur serre-fil «maison», ils sont aussi repartis avec le leaflet d'Eco-mobilier qui leur explique comment se débarrasser de leurs vieux meubles et ce qu'Eco-mobilier en fait. Séduits par le concept, les médias locaux, dont France 3 régions, y ont consacré un reportage ou des articles dans leurs pages. Comme chaque année la participation d'Eco-mobilier s'est inscrite dans le cadre du salon Meuble & Déco organisé par la Chambre syndicale de l'ameublement de Provence.



INSERTION

Une formation pour restaurer les meubles

Une demi-douzaine de salariés d'Emmaüs Défi ont expérimenté cet été avec succès la 1^{ère} formation pour restaurer des meubles de l'Union nationale de l'artisanat et des métiers de l'ameublement (Unama). Une formation plutôt bénéfique comme en témoigne l'exemple de Stan et Fatou. Les fauteuils de Fatou, ont en effet trôné fièrement sous les ors du Palais Brongniart, lors des Rendez-vous de l'Economie circulaire. Elle les avait réalisés à partir de vieux meubles. Quant aux chaises de Stan, elles ont été utilisées par le plasticien Malachi Farell et s'exposent aujourd'hui chez Emmaüs Défi dans le 19^{ème}.

Co-conçue par l'Unama, la formation qu'ils ont suivie à titre expérimental a été cofinancée par Eco-mobilier et accueillie par Emmaüs-Défi. Objectifs de ce 1^{er} test: évaluer la pédagogie, le volume horaire et le rythme de la formation. Une fois validée, elle s'adressera à toutes les personnes en insertion dans une entreprise sociale et solidaire (ESS) du réemploi et sera reconnue comme un CAP.

Accompagnés par Marc Jitiaux, designer de l'école Boulle et créateur de mobilier, ainsi que Pierre Chanson, encadrant technique chez Emmaüs-Défi, les participants de cette 1^{ère} session ont alterné pratique et théorie pour finir par une reconstitution de la chambre de Vincent Van Gogh en taille réelle.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

A la rencontre du public et des compagnons d'Emmaüs

Pour la première fois, Eco-mobilier a participé au Salon Emmaüs de Paris le 5 juin 2016. L'occasion d'expliquer comment sont récupérés et choisis les vieux meubles qui peuvent être réutilisés et ceux qui seront recyclés. L'occasion de valoriser aussi le travail fait en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), dont Emmaüs, pour faire progresser l'économie circulaire et le emploi. Événement très attendu par les passionnés de la récup' et les amateurs de bons plans, la salon Emmaüs rassemble chaque année plus de 20 000 visiteurs et 2 000 compagnons, salariés ou bénévoles de l'association en Europe. Ses bénéfices sont reversés à Emmaüs international et financent ses projets solidaires à travers le monde.

ECO-CONCEPTION

Indissociable du recyclage, l'éco-conception mobilise les équipes d'Eco-mobilier depuis 2013, avec tout d'abord des critères d'éco-modulation puis un guide de l'éco-conception unique et enfin, des outils. Objectifs: inciter et aider les distributeurs et fabricants à penser la fin de vie des meubles au moment où ceux-ci sont conçus.

En optant pour des matériaux durables, faciles à recycler et à démonter ou encore en prolongeant la durée de vie des meubles. A l'approche du 2^{ème} agrément, l'éco-conception est ainsi devenue un métier à part entière d'Eco-mobilier, au même titre que la collecte, le tri ou le recyclage. L'objectif du nouvel agrément est qu'elle concerne a minima 25% des tonnages mis sur le marché d'ici à 2023, grâce à un accompagnement adapté à chaque type d'entreprise.

PREMIERE MONDIALE

Innovation & éco-conception Suivez le guide !

Lancé fin 2016, à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, le Guide de l'éco-conception Eco-mobilier est unique. Pour la première fois en effet, un ouvrage de référence fait le point de façon aussi exhaustive et concrète sur les meubles en fin de vie: ce qu'ils deviennent, ce qui les rend recyclables et comment on peut encore mieux les recycler.

Jusqu'ici disparates et surtout dispersées entre les acteurs, ces informations ont ainsi été consolidées, grâce au rôle central que joue Eco-mobilier. Elles se matérialisent par des fiches produits et des fiches matériaux, mais aussi des pistes de réflexion qui seront régulièrement mises à jour, au rythme des avancées de la filière.



Objectif: aider les distributeurs et les fabricants à penser le recyclage de leurs meubles en amont. Au moment de les dessiner, de choisir les matériaux ou de définir comment ils vont les fabriquer. Mais aussi inviter les opérateurs du recyclage à réfléchir à de nouvelles pistes de débouchés ou des solutions pour recycler certaines matières. Retrouvez la version intégrale du Guide sur eco-mobilier.fr/Innovation-éco-conception-en-vue-du-recyclage.



EXPOSITION

Des produits et des matériaux pour un habitat durable

Présenter dans un même lieu des produits éco-conçus, des matériaux pour éco-concevoir et tous les savoirs qui y sont liés, tel est le concept de l'exposition Eco-Use qui s'est tenue pour la 1^{ère} fois au Salon de l'Habitat de Strasbourg, du 31 mars au 3 avril 2017. Un couronnement pour le programme régional Eco-Use, lancé en 2015 par l'Institut technologique de la forêt, de la cellulose, du bois, et de l'ameublement (FCBA), en partenariat avec Eco-mobilier, et co-financé par l'ADEME. Du matelas éco-conçu par Wifor au lit évolutif d'Alsapan, en passant par la table sans clou, ni vis, ni colle du ZI Lab, les 17 000 visiteurs du salon ont pu découvrir les produits d'une dizaine d'entreprises de la région. Sans oublier 40 références de matériaux pour un habitat durable : matières premières à faible impact sur la qualité de l'air, à l'usage ou l'entretien, faciles à recycler ou issues du recyclage, etc. Avec, pour chaque échantillon, les coordonnées du fabricant ou du distributeur. Et, pour aller plus loin, une demi-journée de conférences et tables rondes, dont une coanimée par Eco-mobilier.



DOMOCITE

Avec les Fossiles d'Amaury les meubles reprennent vie

Et si les meubles neufs de demain étaient faits avec du vieux ? Et si, pour se projeter dans l'avenir, il fallait se tourner vers le passé ? C'est en tout cas le pari qu'a pris le jeune designer lyonnais Amaury Poudray avec sa gamme «Fossile». Une ligne de meubles créés avec des matériaux recyclés dans sa région et qui racontent tous une histoire.

Ces meubles, il les a imaginés au sein du collectif Domocité, un laboratoire d'innovation chargé d'imaginer l'habitat de demain et son mobilier, avec des architectes, des décorateurs, des designers et des entreprises. Lancé en 2015 par l'Ameublement français (UNIFA) de la région Rhône-Alpes, Domocité a d'emblée été cofinancé par Eco-mobilier. Une évidence pour une implication dans la recherche et le développement autour du mobilier, qu'il s'agisse d'éco-conception ou de valorisation des matériaux issus de meubles usagés. «Fossile» est le concept développé avec le soutien d'Eco-mobilier en 2016. Prochaine étape : le faire découvrir aux adhérents et fabriquer un prototype. Bien connu dans sa région et au-delà, Amaury Poudray travaille déjà pour des entreprises de la région comme Ligne Roset et Mirima.



TROPHÉES MAISONS DU MONDE

Quand l'éco-conception rentre dans les Maisons

C'est pour promouvoir de jeunes talents et faire entrer l'éco-conception dans les maisons que le groupe Maisons du Monde a lancé en 2016 ses Trophées de la création durable. Un prix qui invite de jeunes designers à créer un meuble ou un objet de déco éco-conçu, avec à la clé un financement par Maisons du Monde pour les 2 lauréats et la possibilité de faire réaliser son prototype. S'y ajoutent un prix en bons d'achat si l'objet est composé à 50 % de bois issus de forêts durables et un autre prix pour le projet ayant recueilli le plus de «like» sur la page Facebook de l'enseigne.

Partenaire de l'opération, Eco-mobilier a passé au crible les projets à l'aide d'une grille de 10 critères issus notamment de son Guide de l'éco-conception, dont l'utilisation de ressources recyclées ou recyclables, une durée de vie prolongée, une séparation facile des différents composants, etc. Une demi-douzaine d'écoles de design avait auparavant été sensibilisée au sujet par Maisons du Monde et Eco-mobilier lors de présentations conjointes aux étudiants.

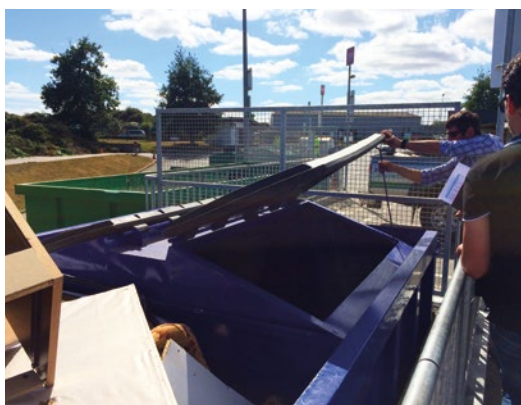
Rendez-vous à l'automne 2017 pour la présentation des projets lauréats.

VALORISATION

En 2016, la montée en charge de la filière et son déploiement se sont poursuivis, conformément aux objectifs d'Eco-mobilier et à son planning. Tout comme avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) : de nouvelles associations se sont créées et l'activité s'est développée dans les plateformes. Enfin, distributeurs et logisticiens ont continué à mettre en place le service de reprise et de récupération des anciens meubles avec plus de 1 000 bennes installées dans leurs points de vente. Autant d'avancées qui témoignent du partenariat actif d'Eco-mobilier avec l'ensemble de ses partenaires.

MATELAS

Une collecte qui ne s'endort pas sur ses lauriers



Une chose est sûre : pour pouvoir être recyclé, un matelas doit être sec et donc préservé de l'humidité. Ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'il est collecté dans les bennes en déchèterie. Aussi Eco-mobilier a-t-il expérimenté en 2016 quatre nouvelles solutions : des caissons à matelas placés dans les bennes de meubles, des conteneurs dédiés aux matelas en plus du caisson habituel, des sachets pour emballer les matelas avant leur dépôt dans la benne et un système de collecte dédiée en tournées. Ces solutions ont été testées dans 6 déchèteries, en partenariat avec des collectivités et des opérateurs de tri et de collecte, pour en mesurer l'efficacité.

A Kerval dans les Côtes d'Armor, c'est dans un caisson à couvercle, placé dans la benne d'Eco-mobilier, que les usagers sont invités à déposer leurs matelas depuis le haut du quai. Un caisson qui est collecté en même temps que la benne (puisque'il est dans la benne) mais qui peut être retiré de cette dernière sur le lieu de vidage à l'aide d'un chariot à fourche. Ce qui permet de disposer d'une collecte de matelas séparée et préservée.

A Rennes, en Ille-et-Vilaine, les usagers peuvent non seulement déposer leur vieux matelas dans des racks de rangement qui sont collectés séparément mais aussi leurs couettes* et oreillers*. Et ce, grâce à un bac contenant un sac étanche pour les protéger. Tout comme à Lure, dans la Haute-Saône où les couettes et oreillers sont aussi collectés à part pour être recyclés et valorisés*.

* L'agrément 2018 prévoit en effet d'ajouter aux meubles, la collecte, le tri et le recyclage des couettes et oreillers.





COMBUSTIBLE SOLIDE DE RECUPERATION (CSR)

CSR, un combustible alternatif

Très apprécié des cimentiers, notamment pour son haut pouvoir calorifique, le combustible solide de récupération (CSR) est issu de morceaux de vieux meubles. C'est ainsi qu'à Istres en Provence, la filiale de Suez Environnement, Provence Valorisations, a produit en 2016 plus de 20 000 tonnes de CSR à partir de meubles usagés collectés par Eco-mobilier. Ce qui équivaut, en matière de production énergétique, à la consommation d'un peu plus de 8 000 tonnes de pétrole. Une valorisation énergétique doublement gagnante. Car, non seulement ces déchets étaient autrefois enfouis, mais le combustible ainsi produit se substitue avantageusement aux énergies fossiles. Et le gisement n'est pas prêt de s'épuiser. Enfin, gagnante, cette valorisation l'est aussi par son faible impact environnemental. Les sites de production de CSR s'implantant dans les mêmes régions que les industries consommatrices d'énergie, ce qui limite considérablement le transport des uns vers les autres. Si les cimentiers restent aujourd'hui le principal débouché du CSR, il peut aussi être utilisé dans certaines chaudières spécialisées, pour produire de l'électricité ou de la chaleur pour le chauffage urbain. C'est le cas dans la région PACA, où Provence Valorisations a fourni à des chaudiéristes plus de 41 000 MWh en 2016, soit l'équivalent de ce que consomment 10 000 foyers en un an.

DEPLOIEMENT

Plus de
3 000
bennes pour
57 millions d'habitants

Avec 626 contrats de collectivité actifs, dont une soixantaine de nouveaux, la filière couvre aujourd'hui 57 millions d'habitants. Des contrats grâce auxquels plus de 8 habitants sur 10 disposent de solutions de collecte pour se débarrasser de leurs anciens meubles avec la garantie qu'ils seront recyclés ou valorisés sous forme d'énergie. Et ce, via des bennes Éco-mobilier en déchèterie ou un soutien financier pour les collectivités en attente de bennes dédiées. Ainsi, sur les 3 000 bennes réparties aujourd'hui sur le territoire, plus de la moitié se situent dans une déchèterie publique. S'y ajoutent 360 bennes installées dans les ressourceries et plus de 1 000 bennes implantées dans les magasins ou les points de collecte réservés aux professionnels.





DECHETERIE 2020

En marche vers la déchèterie de demain

Alors que 7 français sur 10 se rendent au moins une fois par an dans leur déchèterie, ce qui en fait l'un des services publics les plus visités de France, leur expérience n'est pas toujours à la hauteur. Difficultés d'accès, flux pas toujours clairs, accueil aléatoire... de nombreux bémols ternissent leur visite. C'est fort de ces constats que certaines collectivités avec le soutien d'Eco-mobilier ont souhaité imaginer la déchèterie de demain.

Baptisé Déchèterie 2020, le projet a été lancé en mai 2016 avec 5 collectivités locales, une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS), un bureau d'études et deux opérateurs, tous pilotés par Eco-mobilier et le cabinet WD, conseils en design de services.

8 entretiens d'exploration sur le terrain et 4 workshops d'idéation ont permis d'aboutir à :

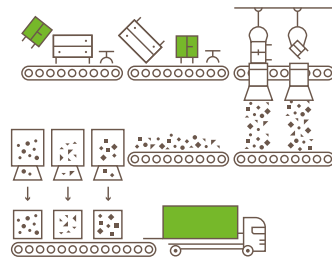
- 4 profils d'utilisateurs : « l'empêché », « l'engagé », « le pragmatique » et « le chineur »
- 3 parcours : « le digital », « le citoyen » et « le 5 étoiles »
- Un catalogue de solutions pour donner, récupérer, recycler mais aussi des services associés, des solutions de transport ou des événements
- Un éventail de nouveaux noms pour un lieu à réinventer, comme la choiserie, le dispatcheur ou le Big Mess.

Affaire à suivre.

PERFORMANCES

91%

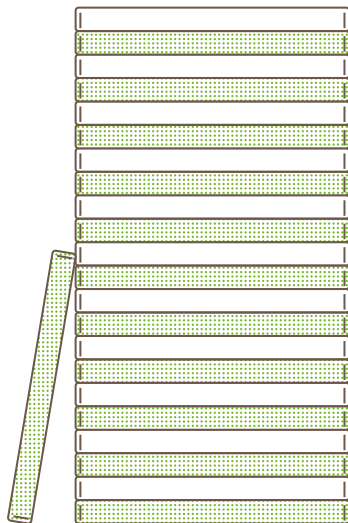
de valorisation



Sur les 366 000 tonnes collectées par Eco-mobilier en 2016, 331 000 tonnes ont été traitées dont 58% ont été effectivement recyclées*. Cette performance, qui va bien au-delà de l'objectif réglementaire de 45%, prouve, une fois de plus, que la collecte séparée est efficace. S'y ajoutent les 33% de vieux meubles valorisés sous forme d'énergie. Ce qui porte la valorisation globale à 91%, soit 11 points de plus que les 80% requis par l'agrément.

* Les 35 000 tonnes résiduelles sont stockées chez les opérateurs, en attente de traitement.

LITERIE PRO



Plus de 750 tonnes de literie collectées au saut du lit

En charge de la valorisation des matelas professionnels, Eco-mobilier a collecté 750 tonnes de literie Pro. Six grosses opérations remarquables ont été réalisées sur des quantités importantes de matelas. Avec en 1^{ère} ligne, le secteur de l'hôtellerie où plus de 2 000 pièces ont été récupérées notamment chez Pierre & Vacances dans une résidence de montagne ou encore à l'Hôtel Majestic Barrière de Cannes. Dans le secteur public par exemple, plus de 600 matelas ont été collectés à la prison de Nantes et 340 à l'internat du Lycée hôtelier de Saint Chamond.

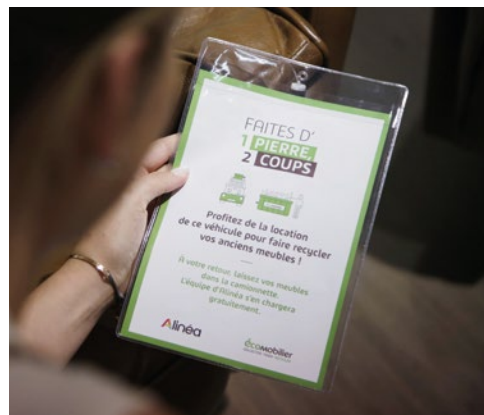
S'y ajoutent des opérations de moindre envergure pour un total de près de 45 000 pièces de literie.

REPRISE

Alinéa fait d' 1 pierre 2 coups

Lancé en 2015, le service «1 Pierre 2 Coups» est désormais proposé dans tous les magasins Alinéa en France. Ce service, qui repose sur une idée simple, propose aux acheteurs qui louent une camionnette de profiter du trajet retour pour rapporter leurs vieux meubles, au lieu de revenir à vide. Un service gagnant gagnant, avec pour le client l'occasion de se débarrasser d'anciens meubles qui prenaient de la place chez lui, un véhicule approprié pour le faire, la fierté d'agir pour la planète, du temps gagné et rien à faire à l'arrivée. C'est en effet le personnel d'Alinéa qui vide gratuitement le camion et transvase les vieux meubles dans la benne Eco-mobilier.

Service innovant, responsable et malin «1 Pierre 2 Coups» apporte aussi son lot d'avantages aux magasins. Parce qu'il génère de la satisfaction client. Parce qu'Eco-mobilier met à leur disposition tous les supports nécessaires pour communiquer.



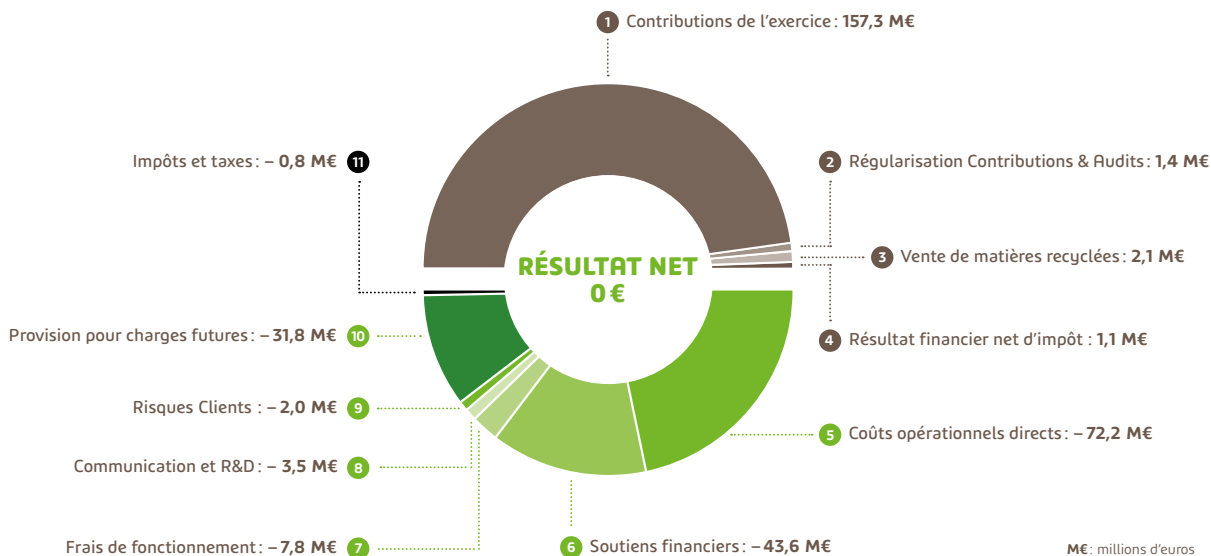


LA MAITRISE FINANCIERE DE LA CROISSANCE

COMPTES SOCIAUX 2016

UNE MONTEE EN CHARGE PERENNE ET CONFIRMEE

Les données décrites dans ce rapport correspondent au quatrième exercice comptable de la société, d'une durée normale de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



CHIFFRE D'AFFAIRES 2016

Un montant total d'éco-participation de 158,7 millions d'euros

Les contributions brutes de l'exercice 2016 s'établissent à 158,7 millions d'euros dont près de 1,4 million d'euros résultent directement des actions menées suite aux audits d'adhérents, rattrapage et rétroactivité des metteurs en marché non adhérents à la filière.

Au titre de l'exercice, les metteurs en marché ont déclaré avoir mis sur le marché 236,9 millions d'unités d'éléments d'ameublement soumis à l'éco-participation soit un peu plus de 2,2 millions de tonnes, ce qui représente une hausse brute de +2,2% par rapport à l'exercice précédent. Par rapport à l'exercice 2015, les contributions totales sont en progression de 25,1%. Cette hausse est principalement liée à la croissance des mises en marché déclarées (+3,2%) et effet de l'évolution du barème au 1^{er} janvier 2016.

2,1 millions d'euros de recettes de cessions des matières issues du traitement des déchets d'éléments d'ameublement

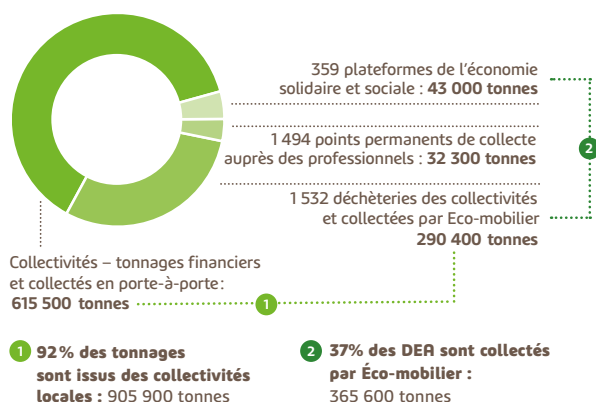
Avec près de 365 600 tonnes collectées en 2016, Eco-mobilier poursuit sa montée en charge opérationnelle. Les tonnages collectés par la filière au travers des 3 026 points de collecte déployés sur le territoire métropolitain sont en hausse de 46 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. En 2016, 298 000 tonnes ont ainsi été valorisées. Le bois demeure le matériau majoritaire des meubles usagés avec plus de 184 000 tonnes recyclées ou valorisées en 2016. La valorisation énergétique sous forme de Combustible Solide de Récupération a augmenté de 30% par rapport à l'an passé pour atteindre près de 90 000 tonnes. Ont également été recyclées en 2016, 17 600 tonnes de ferrailles et 6 100 tonnes de mousses, textiles et plastiques.

COÛTS OPERATIONNELS DIRECTS ET INDIRECTS

L'ensemble des coûts opérationnels considérés à la clôture de l'exercice 2016 est constitué des coûts opérationnels « directs » regroupant les coûts de gestion (collecte et traitement) des

meubles collectés par Eco-mobilier, et les coûts « indirects », regroupant l'ensemble des soutiens financiers versés aux différents partenaires de la collecte d'Eco-mobilier.

REPARTITION DES TONNAGES 2016 PAR ORIGINE



Les coûts opérationnels « directs »

D'un montant total de 72,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice, ils correspondent à l'ensemble des coûts de gestion directe des 365 600 tonnes collectées par Eco-mobilier en 2016 sur les 3 026 points de collecte des partenaires équipés d'une benne dédiée au mobilier.

Ces coûts regroupent les frais de collecte, de transit, de préparation et de traitement effectués sur les sites des opérateurs attributaires des marchés.

En augmentation de 27 % par rapport à l'exercice précédent, les coûts opérationnels directs restent corrélés à l'augmentation du tonnage collecté (+46 %) et bénéficient du plein effet des renouvellements de marché au travers d'une baisse du coût moyen opérationnel de 13 %.

Les coûts opérationnels « indirects » : soutiens financiers aux partenaires de la collecte d'Eco-mobilier

Dans le cadre des contrats avec les partenaires de la collecte, Eco-mobilier versera au titre de 2016 près de 43,6 millions d'euros de soutiens financiers pour les DEA pris en charge ou collectés par les partenaires, à savoir :

- plus de 40,7 millions d'euros de soutiens financiers aux collectivités dont 76 % au titre des DEA traités par les collectivités non équipées d'une benne dédiée au mobilier, ou collectés en « porte à porte » ;
- 2,3 millions d'euros de soutiens financiers à la collecte du mobilier par les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- 0,6 million d'euros de soutiens financiers à la collecte du mobilier par les distributeurs.

REPARTITION DES COÛTS OPERATIONNELS « INDIRECTS »



FRAIS DE COMMUNICATION

En 2016, «C'est l'histoire d'une bibliothèque...»

Les différentes actions de communication réalisées en 2016 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées, notamment pour ce qui concerne l'information auprès des acteurs de la filière :

- **des actions de communication à destination des adhérents**, notamment au travers d'une présence dans la presse spécialisée et les salons professionnels (ESPRITMEUBLE, SADECC, Foire de Marseille, Pollutec), de l'envoi d'emailings, et de l'organisation d'un évènement national lors de l'Assemblée Générale de juin 2016 ;
- **des actions de communication à destination de tous les publics dont les consommateurs avec** :
 - la réalisation et la diffusion au travers de 2 campagnes web du film «C'est l'histoire d'une bibliothèque» ;
 - la conception d'affiches et d'outils de communication dédiés aux magasins ;
 - des études et observatoires «consommateurs» nécessaires pour assurer le développement de nouveaux services dédiés aux professionnels et aux consommateurs ;
 - des actions visant à favoriser les comportements «éco-responsables».

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

«Eco-conception» et «Recyclage des matelas»

En conformité avec les obligations de l'agrément en la matière, plus d'1,5 million d'euros sont dédiés en 2016 à la poursuite des principales actions :

- **«Eco-conception»** avec pour objectif de mettre en œuvre des référentiels documentaires à destination des fabricants et distributeurs, et la conception du Guide « Innovation & éco-conception en vue du recyclage ».
- **«Recyclage des matelas»**, notamment au travers de l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation des procédés d'hygiénisation, et de tests pour la réception des procédés mis en œuvre sur les 4 nouveaux sites dédiés au démantèlement de la literie, et également des études destinées à identifier l'éventuelle présence de substances réglementées.
- **«Analyse de Cycle de Vie» (ACV)** avec un focus sur le Bois.

Les actions récurrentes de caractérisation pour la mise à jour du taux de présence de DEA dans les gisements se sont également poursuivies en 2016.

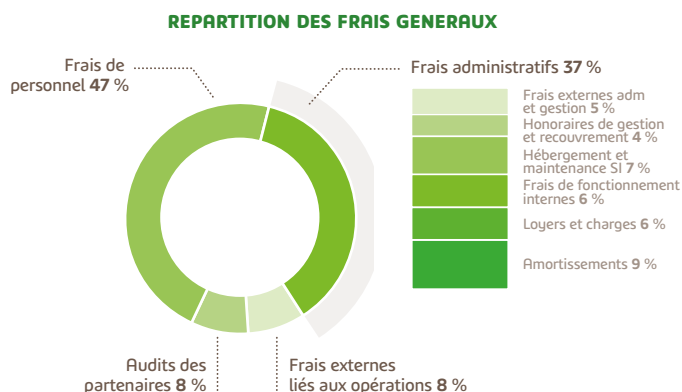
FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Une structuration maîtrisée pour répondre aux enjeux de demain

Le total des frais de fonctionnement s'élève à 7,8 millions d'euros et représente 4,9% du chiffre d'affaires de l'exercice. Les frais de fonctionnement de l'exercice rapportés à la croissance de la filière sont en diminution relative de plus de 8%.

Une organisation dédiée aux enjeux de la filière

Au 31 décembre 2016, l'effectif est de 44 personnes sans disparité hommes-femmes.



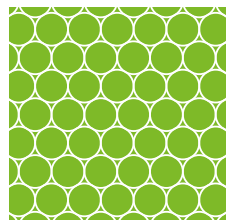
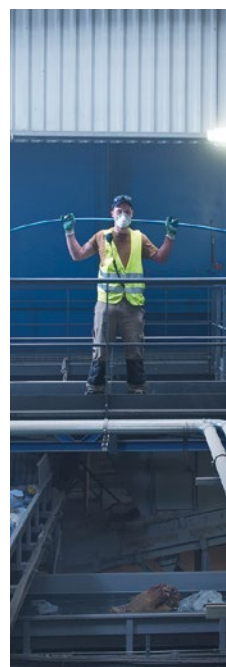
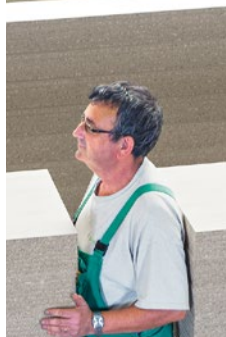
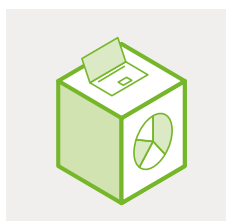
PROVISION POUR CHARGES FUTURES

En cumul au 31 décembre 2016, la provision pour charges futures est de 164,1 millions d'euros. Ces charges sont d'ores et déjà engagées au travers des contrats avec les partenaires et de la poursuite de la montée en charge opérationnelle de la filière.



Ce rapport d'activité a été réalisé par Julie Marie. Rédaction : Béatrice Noyère.
Il est imprimé sur du Cyclus Offset, papier certifié FSC, 100 % recyclé

Crédits photographiques et illustrations : Yannick Labrousse/Temps machine ; Sylvia Galmot ; MarieClaire Grafilles ; Jean-Philippe Mesguen ; paulprescott72 - Getty ; aleksandarvelasevic - Getty ; Pekka Nikonen - Getty ; Helena Schaefer Söderberg - Getty ; Smicval du Libournais ; François Daburon ; Relajaelcoco ; iStock ; Eco-mobilier ; DR.



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

50, avenue Daumesnil
75012 Paris

0811 69 68 70 Service 0.05 € / appel
+ prix appel
www.eco-mobilier.fr | @Eco_mobilier